

Etude des conséquences d'un accord de libre-échange pour la filière suisse des céréales

Dans la perspective des futures réformes agraires, swiss granum a mandaté l'ETHZ pour effectuer une étude économique. Deux scénarios ont été évalués. Dans le premier correspondant au niveau de prix de 2009, les céréales fourragères enregistrent à terme une diminution de 20%, en raison d'une rentabilité économique insuffisante. Une contribution supplémentaire de Fr. 100.- / ha serait nécessaire pour maintenir ces surfaces au niveau actuel. Dans le second scénario correspondant à une situation d'un accord de libre-échange avec l'UE, il n'y aurait pratiquement plus de production de céréales panifiables dans notre pays. Les surfaces de céréales fourragères chuteraient pratiquement de moitié. Pour une stabilisation des emblavures au niveau actuel, une contribution supplémentaire de Fr. 600.- à 1'000.- / ha serait nécessaire. La production de porcs subirait également une forte pression, puisqu'elle nécessiterait une plus-value de Fr. 0.50 par kg de poids mort pour se maintenir. L'industrie de transformation serait aussi sous pression. L'étude a permis de définir des recommandations aux différents niveaux. Malgré les efforts de rationalisation incombant aux entreprises des différents échelons, des mesures d'accompagnement seront indispensables si l'on souhaite maintenir en Suisse une filière des céréales.

Les réformes agraires des 15 dernières années ont notamment provoqué, dans notre pays, une diminution importante des surfaces de céréales, faisant passer ces dernières, entre 1990 et 2008, de 212'200 à 156'000 ha (-26%). Dans le cadre du deuxième train d'ordonnances de la PA 2011, l'OFAG prévoit une diminution supplémentaire de l'ordre de 30'000 ha (-19%). Un possible accord de libre-échange avec l'UE dans le domaine agroalimentaire (ALEA) et un éventuel accord à l'OMC provoqueraient une forte pression supplémentaire.

Pour se préparer à ces futurs changements et afin de trouver des solutions permettant de maintenir en Suisse une activité économique à tous les échelons, swiss granum a chargé la chaire d'économie agricole de l'ETH Zürich d'analyser les effets sur la filière suisse des céréales d'un possible accord de libre-échange avec l'UE. Le cadre de cette étude va de la production primaire à la transformation.

Simulations économiques

Des simulations économiques ont été effectuées à l'aide d'un modèle élaboré par l'ETHZ et validé dans le cadre de différentes études. Le modèle optimise la structure de production agricole, en prenant en compte les ressources disponibles en Suisse, ainsi que les différentes interactions agronomiques et techniques entre la production animale et la production végétale. Les prix moyens de la période de 2000 à 2007 constituent la situation de référence pour les comparaisons. Des simulations économiques sont effectuées pour les deux scénarios suivants : a) Le scénario « Haut » correspondant à la situation de 2009 (fin de la PA 2011) b) Le scénario « Bas » correspond à la situation de prix prévalant dans l'UE. Pour la période allant de 2010 à 2020. Les paiements directs considérés dans les deux scénarios correspondent à ceux fixés dans le cadre de la PA 2011. Le modèle prend en compte une rationalisation de la production pour l'ensemble des facteurs (coûts des bâtiments et du sol, besoins en main d'œuvre, taux d'utilisation des machines, taille des unités de production animale).

Dans le **scénario « Haut »**, on constate que les surfaces de céréales panifiables devraient rester stables, alors que celles de céréales fourragères accuseraient une diminution de 20%, en raison d'une rentabilité économique insuffisante. Pour maintenir les surfaces de céréales fourragères à leur niveau actuel, une recette supplémentaire de Fr. 100.- / ha (environ Fr. 1.50 / dt) serait nécessaire.

Dans le **scénario « Bas »**, il n'y aurait pratiquement plus de production de céréales panifiables dans notre pays. Les surfaces de céréales fourragères chuteraient quant à elle d'environ 45%. Seule la production Extensio pourrait se maintenir, grâce à la contribution spécifique de Fr. 400.- / ha. Une analyse de sensibilité montre que, même avec une optimisation maximale des frais de production (ex : - 25% des frais machines avec un taux d'utilisation maximal), cette baisse ne parvient pas à être infléchie. Ceci s'explique par le fait que l'optimisation des frais de production améliore la rentabilité non seulement des céréales, mais aussi des grandes cultures, des surfaces herbagères et de la production laitière. Pour maintenir les surfaces de céréales panifiables et fourragères à leur niveau actuel, une recette supplémentaire de Fr. 600.- à 1'000.- / ha serait nécessaire. Selon le potentiel de rendement, cela représente une augmentation de Fr. 10.- à 17.- / dt pour les céréales panifiables et de Fr. 9 à 15.- / dt, pour les céréales fourragères.

La production de porcs subirait également une forte diminution dans le scénario bas (baisse jusqu'à 50%). Pour la maintenir au niveau de 2009, il faudrait pouvoir réaliser, sur le marché, une plus-value de Fr. 0.50 par kg de poids mort.

Marge de manœuvre et mesures nécessaires

Une évolution structurelle est déjà en marche à tous les échelons de la filière. Elle se poursuivra quelle que soit l'option politique qui sera choisie. La conclusion d'un accord de libre-échange provoquerait toutefois une pression beaucoup plus importante tout au long de la filière avec une restructuration nettement plus forte et plus rapide. Les échelons de la production primaire et des centres de collecte seraient probablement les plus fortement touchés. Les entreprises de la filière devront absolument réaliser des économies d'échelle, rationaliser au maximum les frais de production, augmenter leur productivité et améliorer le positionnement de leurs produits. L'interprofession et les différentes organisations faïtières ont un rôle important à jouer en matière de sensibilisation et d'information pour accompagner les entreprises dans leurs réflexions. Malgré les éléments précités, l'étude montre que des mesures d'accompagnement sont nécessaires. Sans un soutien supplémentaire des céréales avec une différenciation entre céréales panifiables et fourragères, ces productions chuteront fortement, voire disparaîtront dans notre pays. Des mesures d'accompagnement ciblées seront aussi nécessaires au niveau des entreprises de transformation. L'avenir de la filière suisse des céréales est aussi de la responsabilité du pouvoir politique. Il lui incombe de choisir les mesures d'accompagnement permettant de maintenir la production et la transformation de céréales en Suisse. Dans le contexte mondial actuel, il en va de notre sécurité en matière d'approvisionnement alimentaire.

Berne, le 30 novembre 2009
swiss granum